



CONSEIL MUNICIPAL : séance ordinaire du 17 Octobre 2016  
à 18 heures sous la Présidence de Mr le Maire.

Compte rendu Réunion

\*\*\*\*\*

**PRESENTS** : Mrs Michel TRAINAUD, *Maire*, Mr. Christian VIGNAUD, Philippe TURQAT, *Maires Délégués*, Mr Michel LAIDET, Mme Dominique MANCIA , Mr Michel MAROT, Mme Nicole LANFRANCHI, Mme Véronique COUILLAUD, Mr Jean AUBOUIN, Mme Laurence VANDESTICK, Mr Clarisse ROYOUX *Adjoint*, Mrs François BONNEAU, Philippe MARCHESSON, Éric MASSE, Jean-Luc BOUTIN, Mmes Françoise ROY, Véronique ROBERT-MORISSET, Mélina MASSE, Marie-France DUMOUT, Emmanuelle HARMAND, Mrs Bernard FOURNIER, Hervé PATTE , Stéphane DROUET, Jean-Claude MASSARD, Hervé FAURE, Jean-Christophe AUDEBERT, Annick FAURE, Mme Yolande BARATHE *Conseillers*.

**Excusés** : Mr Jean-Pierre VIDAL, Mme Marie-Noëlle GRAFFEUILLE, Mme Marie-Françoise CHAILLOU, Mme Line MICHAUD,  
Frédéric LACROIX: Procuration à V.COUILLAUD ;  
Billy MONTHUBERT : Procuration à P.TURQAT ;  
Christian BERTON : Procuration à JC. MASSARD.

**Absents** : Mrs Éric AUDEBERT, Bertrand SAVARIT, Mme Béatrice BLIN, Mrs Stéphane BOYEL-DIEU, Mme Armelle VALLEE.

**Assistaient à la réunion** Mr BOISNIER Jean-luc (Secrétaire général) – Mme BOURDIN Isabelle (Secrétaire)

*Madame HARMAND Emmanuelle est désignée secrétaire de séance.*

**1- Adoption du compte rendu du 29.08.2016**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

**2- Finances :**

- Virement de crédit :
- 020 Dépenses imprévues d'investissement : - 2 250 €
  - 2315-457 Tricouche parking du giratoire : + 2 250 €
  
  - 022 Dépense imprévues de fonctionnement : - 19 089 €
  - 73925 FPIC : + 19 089 €
  

Effacement d'une dette :

    - perte sur créances irrécouvrable :
    - 022 Dépenses imprévues de fonctionnement : - 4 128.49 €
    - 6542 créances éteintes : + 4 128.49 €

**3- Personnels : Avancement de grade pour 4 agents**

- Suppression d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à 35heures
- Suppression de trois postes d'adjoints techniques principaux de 2<sup>ème</sup> classe à 35h.
- Création d'un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à 35 heures
- Création de trois postes d'adjoints techniques principaux de 1<sup>ère</sup> classe à 35h.

**4- Taxe d'Aménagement sur le territoire de la commune :**

- Le conseil municipal, à 28 « pour » et 2 « abstentions », décide d'instituer sur l'ensemble du territoire, la taxe d'aménagement au taux de 1% et d'exonérer totalement, en application de l'article M.331-9 du code de l'urbanisme :
  - . Les locaux à usage d'habitation et d'hébergement qui sont aidés par l'Etat dont le financement ne relève pas des PLAI ou des PTZ+ ;
  - . Les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m<sup>2</sup> ;
  - . Les locaux à usage industriel et leurs annexes ;
  - . Les abris de jardins soumis à déclaration préalable.

**5- Indexation des tarifs de transport scolaire du Conseil Départemental :**

- Lors de sa séance du 9 septembre dernier, la commission permanente du Conseil Départemental a proposé d'indexer les tarifs des services exploités par les régies communales selon les modalités retenues pour les services de transport scolaires. Le relèvement des tarifs s'élève à 0.31 % à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.  
Le CM, à l'unanimité, sollicite le bénéfice de l'augmentation, proposée par le Conseil Départemental.

**6- Demande de subvention MFR Triac Lautrait :**

- Le CM, à l'unanimité, décide de verser la somme de 45€ par élève de ROUILLAC soit la somme de 135.00 €.

**7- Projet de fusion des syndicats Intercommunaux d'Aménagement Hydraulique :**

- SIAH et piscicole de la Touvre, SIAH du bassin de la Charraud et la Boème, du Bassin des eaux Claires, du bassin de La Nouère, du bassin de l'Echelle et du bassin du Claix, à l'unanimité, le CM est favorable à cette fusion.

**8- Maîtrise d'œuvre « garage des bus » :**

- A l'unanimité, le CM a retenu l'Architecte Alain GESSON pour un montant de 4 528 € HT.

**9- Plaizac Rouillac Sonneville (Cimetière Tarifs et gestion) :**

- Le CM, à l'unanimité, autorise le maire à signer le projet de restructuration des cimetières des trois communes et signer le contrat de services avec la société GESCIME.
- Reprise des tarifs proposés par la commission pour une durée de **30 ans**, soit :
  - . Tombes anciennes pour Plaizac et Sonneville : 60€ la place
  - . Tombes nouvelles à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 :
    - Concessions : 20 € le Mètre carré
    - Columbarium : 430 €

**10- Vente d'un véhicule des services techniques de Rouillac :**

- A l'unanimité, le CM autorise le maire à vendre pour 4000 € (montant correspondant aux frais réalisés pour la mise en service) le Renault Master n° 5286 TF 16.

**- Questions diverses :**

- Projet de reprise du camping municipal :

Beaucoup de travaux seraient nécessaires pour la mise aux normes et remettre en service le camping, le CM n'approuve pas le fait de ré-ouvrir le camping mais plutôt de créer une aire de stationnement et de services pour camping-car.

- Projet de jardins partagés le long de la Nouère :  
. Projet à l'étude

**- Pour info**

- Remerciements associations
- Ouverture d'une classe supplémentaire à l'école primaire de Rouillac depuis la rentrée.
- Le rapport de la visite technique effectué au centre de secours est très positif et élogieux sur le fonctionnement de la caserne.
- Les vœux du maire auront lieu le 06 janvier 2017
- le 7 janvier, un concert gratuit des percussions de l'école départementale de musique est organisé au vingt-sept pour les Rouillacais
- les 3, 4 et 5 juin 2017 est organisé un week-end anniversaire des jumelages.

Fin de la séance à 20 H00.

**Le Maire,**



**Michel TRAINAUD.**